

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 D 01243

Numéro SIREN : 493 873 335

Nom ou dénomination : COGEVET

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006166

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/006166**
n°de gestion : **2006D01243**
n°SIREN : **493 873 335 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 25/05/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

COGEVET - Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
1 rue de Strasbourg 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1366086

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	200 000.00		200 000.00	200 000.00			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	26 253.93	13 417.57	12 836.36	16 128.20	3 291.84	20	
	Autres immobilisations corporelles	71 879.72	27 840.20	44 039.52	50 883.63	6 844.11	13	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	1 080.23		1 080.23	1 080.23				
Prêts								
Autres immobilisations financières	330.81		330.81	330.81				
Total II	299 544.69	41 257.77	258 286.92	268 422.87	10 135.95	3		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	27 967.64		27 967.64	24 261.21	3 706.43	15	
	Recu(e) au Greffe le :							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3) 25 MAI 2018							
	Clients et comptes rattachés	11 384.40		11 384.40	5 163.01	6 221.39	120	
Autres créances	34 819.40		34 819.40	33 751.68	1 067.72			
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	56 158.38		56 158.38	31 893.30	24 265.08	76		
Charges constatées d'avance (3)	2 520.48		2 520.48	2 381.11	139.37	5		
Total III	132 850.30		132 850.30	97 450.31	35 399.99	36		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	432 394.99	41 257.77	391 137.22	365 873.18	25 264.04	6		

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500.00	7 500.00		
	Réserves				
	Réserve légale	750.00	750.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	273 441.00	254 392.80	19 048.20	7
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 406.85	19 048.20	16 641.35	87
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	284 097.85	281 691.00	2 406.85	0
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	21 590.41	29 466.10	7 875.69	26
	Concours bancaires courants	18.00	18.00		
	Emprunts et dettes financières diverses	40 276.76	12 359.87	27 916.89	225
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 735.70	15 046.23	5 310.53	35
	Dettes fiscales et sociales	34 952.09	25 847.73	9 104.36	35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	466.41	1 444.25	977.84	67	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	107 039.37	84 182.18	22 857.19	27
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	391 137.22	365 873.18	25 264.04	6

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

91 195.39

62 591.77

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	187 072.34		187 072.34	192 754.46	5 682.12	3
Production vendue de biens						
Production vendue de services	330 037.79		330 037.79	310 708.12	19 329.67	6
Chiffre d'affaires NET	517 110.13		517 110.13	503 462.58	13 647.55	3
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 480.80		1 480.80	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			473.98	5.56	468.42	N
Total des Produits d'exploitation (I)			519 064.91	503 468.14	15 596.77	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			107 059.15	121 594.52	14 535.37	14
Variation de stock (marchandises)			3 706.43	160.71	3 545.72	14
Achats de matières premières et autres approvisionnements				68.70	68.70	100
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			106 508.36	67 361.18	39 147.18	37
Impôts, taxes et versements assimilés			4 423.79	4 572.93	149.14	3
Salaires et traitements			287 311.20	267 447.22	19 863.98	7
Charges sociales			5 114.95	11 863.12	6 748.17	56
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 932.09	10 477.18	454.91	4
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			263.59	200.26	63.33	24
Total des Charges d'exploitation (II)			517 906.70	483 424.40	34 482.30	7
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 158.21	20 043.74	18 885.53	94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'ecart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	
			Ecart N / N-1		
			Euros	%	
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 784.76		2 980.26	1 195.50	40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V	1 784.76		2 980.26	1 195.50	40
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)	466.12		1 112.80	646.68	58
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI	466.12		1 112.80	646.68	58
2. Résultat financier (V-VI)	1 318.64		1 867.46	548.82	29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 476.85		21 911.20	19 434.35	88
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII					
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	70.00		2 863.00	2 793.00	97
Total des produits (I+III+V+VII)	520 849.67		506 448.40	14 401.27	2
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	518 442.82		487 400.20	31 042.62	6
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 406.85		19 048.20	16 641.35	87
			2 802.48	2 802.48	

* Proratation de l'ecart en fonction du nombre de mois

* Y compris Redevance de credit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

COGEVET SELARL
1 RUE DE STRASBOURG
38000 GRENOBLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

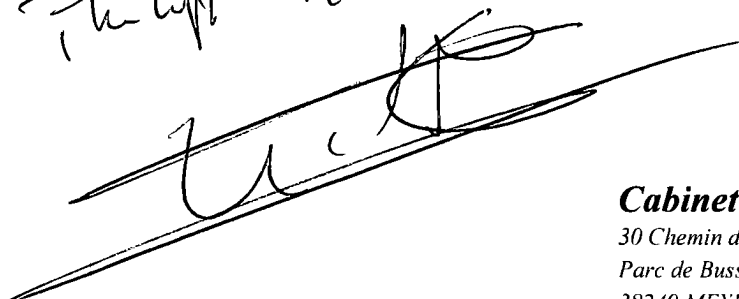
- Total du bilan,	391 137.22 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	517 110.13 Euros
- Résultat net comptable,	2 406.85 Euros

Fait à MEYLAN
Le 05/04/2018

CALDERARO Olivier
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS au 31/12/2017

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 12
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	13 et 14
- <i>Détail Compte de résultat</i>	15 à 17
ANNEXES FISCALES	
- <i>Annexes fiscales</i>	18 à 23
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	24 et 25
- <i>Liasse 2067</i>	26
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	27 à 34
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Analyse de votre entreprise</i>	35
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	36
- <i>Présentation graphique des SIG</i>	37
AUTRES ETATS	
- <i>Etat des Immobilisations</i>	38 à 41

Philippe Dacot


Cabinet ECOSI

30 Chemin du Vieux Chêne

Parc de Busserolles

38240 MEYLAN

04 76 41 37 11

COGEVET
Société d'Exercice Libéral à responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège social à GRENOBLE (38000)
1 rue de Strasbourg

493.873.335 RCS Grenoble

**Rapport de gestion de la gérance à l'assemblée générale ordinaire du 15 mai
2018**

Messieurs,

I Objet de la réunion

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle en conformité des dispositions légales et statutaires en vue de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2017**.

II Situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Éléments chiffrés

Cet exercice est le **dixième** exercice social d'une durée de 12 mois.

Nous précisons que conformément au règlement CRC 2005-09 du 3 novembre 2005, la durée d'usage a été maintenue pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables. Nous vous renvoyons à l'annexe comptable pour plus de détails sur les règles et méthodes comptables.

Le chiffres d'affaires au cours de l'exercice s'élève à 517110 € HT.

Les produits d'exploitation s'élèvent à **519064** € HT.

Les charges d'exploitation représentent **517906** € et se ventilent comme suit :



np

31/12/17
(12 mois)

→ achats de matières premières et autres approvisionnements	107 059,00 €
→ variation de stocks (matières premières et approvisionnement)	3 706,00 €
→ autres achats et charges externes	106508 €
→ impôts, taxes et versements assimilés	4 423,00 €
→ salaires et traitements	287 310,00 €
→ charges sociales	5 115,00 €
→ dotations aux amortissements	10 932,00 €
→ autres charges	263 €

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **1158 €**.

Les produits financiers s'élèvent à **1785 €** et les charges financières à **466 €**, pour un résultat financier positif de **1318 €**.

Le résultat courant avant impôts s'élève à **2477 €**.

Nous avons durant l'exercice réalisé des immobilisations pour un montant total de 258287€ :

. Eléments incorporels (achats de fond)	200000 €
. Immobilisations corporelles	56 876,00 €
. Immobilisations financières	1411 €

Après impôts sur les bénéfices de **70 €**, le résultat comptable s'élève à **2407 €**.

III Affectation du résultat

Le résultat est affecté au compte « autres réserves », lequel serait créateur de ce montant.

Total **2407 €**

IV Evolution prévisible de l'activité

Les perspectives sont satisfaisantes.

V Événements importants survenus depuis le 31 décembre 2014

Néant.

VI Activités de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas d'activité dans ce domaine.

VII Prise de participations


np

Néant.

VII Activités et résultats filiales

(Art. 233-12 du Code du Commerce)

Néant.

IX Dépenses déductibles, non déductibles

Notre société n'a engagé ou comptabilisé aucune charge ou dépense somptuaire lors de l'exercice clos le **31 décembre 2017** dont la déductibilité fiscale est refusée eu égard aux dispositions de l'article 39-4 du C.G.I.

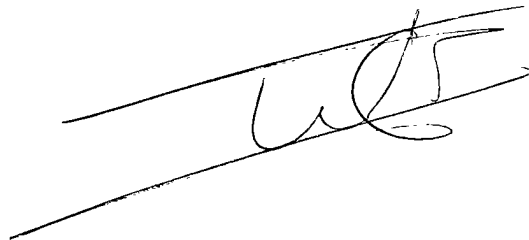
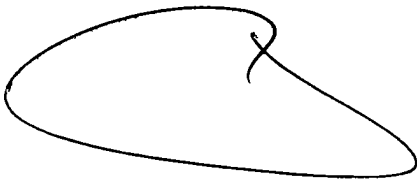
X Informations sur le régime fiscal des dividendes distribués

Sans objet pour l'année 2017

Fait à Grenoble, le **15 mai 2018**

La cogérance,
Michel Podetti

Philippe Mallet



*copie certifiée
conforme à l'original.*



COGEVET
Société d'Exercice Libéral à responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège social à GRENOBLE (38000)
1 rue de Strasbourg

493.873.335 RCS Grenoble

Rapport de la gérance à l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2018 sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce.

Messieurs,

Nous vous précisons que les conventions suivantes sont intervenues au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2017** :

→ Monsieur Michel Podetti, cogérant, a perçu au cours de l'exercice un **appointement mensuel de 7000 euros**. La société prend en charge l'ensemble des cotisations sociales obligatoires afférentes à son statut de gérant majoritaire pour un montant de **40794 euros**, ainsi que les cotisations sociales facultatives au titre de la « loi Madelin » pour un montant de **6621 euros**.

→ Monsieur Philippe Mallet, cogérant, a perçu au cours de l'exercice un **appointement mensuel de 7356 euros**. La société prend en charge l'ensemble des cotisations sociales obligatoires afférentes à son statut de gérant majoritaire pour un montant de **35812 euros**, ainsi que les cotisations sociales facultatives au titre de la « loi Madelin » pour un montant de **2348 euros**.

→ Le bail professionnel consenti par la SCI VETALP dont Messieurs Michel Podetti et Philippe Mallet sont cogérants, portant sur le cabinet, moyennant un loyer de **24516 euros HT** pour l'exercice, outre les charges d'un montant de **3032 euros**.

→ Les comptes courants des associés ne sont pas rémunérés.

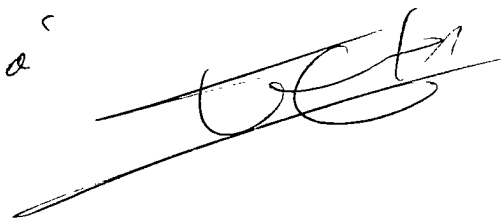
Fait à Grenoble, le **15 mai 2018**

La cogérance,
Michel Podetti



*copie certifiée
conforme à
l'original.*

Philippe Mallet



COGEVET
Société d'Exercice Libéral à responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège social à GRENOBLE (38000)
1 rue de Strasbourg

493.873.335 RCS Grenoble

Assemblée générale ordinaire du 15 mai 2018

Procès-verbal de délibération

L'an deux mille quinze, le quinze mai à 9 heures,

Les associés de la Société d'Exercice Libérale à Responsabilité Limitée « Cogevet », au capital de 7500 euros, divisé en 750 parts sociales de 10 euros, dont le siège social est à Grenoble (38000) – 1 rue de Strasbourg, se sont réunis au dit siège social, sur la convocation qui leur a été faite par Monsieur Philippe Mallet, cogérant.

Sont présents :

-Monsieur Michel Podetti, cogérant, propriétaire de trois cent soixante-quinze parts, ci 375 parts.

-Monsieur Philippe Mallet, cogérant, propriétaire de trois cent soixante-quinze parts, ci 375 parts.

Total : **750 parts**

Plus de la moitié des parts sociales étant représentées, les conditions requises par la loi et par les statuts pour la validité des délibérations de l'assemblée générale ordinaire étant réunies, l'assemblée est régulièrement constituée.

Monsieur Philippe Mallet préside la réunion en sa qualité de cogérant.

Après avoir exposé ce qui suit :

La société « Cogevet » constituée par acte sous seings privés en date à Grenoble (38) du 19 décembre 2006, enregistré au service des impôts des entreprises de Grenoble Chartreuse le 21 décembre 2006, bordereau 2006/2245, case 19, extrait 11003, est immatriculée 493.873.335 RCS Grenoble depuis le 29 décembre 2006.

Il dépose sur le bureau et met à disposition de son co-associé les documents suivants :

→ le rapport de gestion de la gérance,

np 

- le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe du **31 décembre 2017**,
- un exemplaire à jour des statuts,
- l'extrait d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Grenoble.

Puis il rappelle que le rapport de gestion de la gérance, le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce, les textes des résolutions, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au **31 décembre 2017** ont été remis à son co-associé quinze jours avant l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur Philippe Mallet, cogérant, rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'Ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- 1) Reprise au nom et pour le compte de la société des engagements souscrits par les fondateurs entre la date de signature des statuts et la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés,
- 2) Lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2017** et examen des comptes arrêtés à ladite date,
- 3) Approbation desdits comptes et rapport,
- 4) Quitus à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice écoulé,
- 5) Affectation des résultats,
- 6) Approbation des conventions visées par l'article L 223-19 du Code du Commerce.

Monsieur Philippe Mallet donne alors sa lecture des rapports établis par la gérance sur la situation de la société et sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code du Commerce, ainsi que du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au **31 décembre 2017**.

Puis il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises au voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire,

Après avoir entendu la lecture :



Handwritten signature of Philippe Mallet, consisting of a stylized 'P' and 'M' followed by a horizontal line.

- du rapport de gestion établi par la gérance exposant la situation de la société durant l'exercice clos le **31 décembre 2017**, son évolution prévisible, les événements importants depuis le **31 décembre 2017** jusqu'à ce jour, les activités en matière de recherche et de développement,
- des comptes annuels au **31 décembre 2017**.

Approuve lesdits rapports, comptes et bilans tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties.

Elle donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2017** qui s'élève à **2407 euros** au compte « autres réserves », lequel sera créditeur de ce montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce, constate que les conventions suivantes sont intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

→ Monsieur Michel Podetti, cogérant, a perçu au cours de l'exercice un appointement mensuel de **7000 euros**. La société prend en charge l'ensemble des cotisations sociales obligatoires afférentes à son statut de gérant majoritaire pour un montant de **40794 euros**, ainsi que les cotisations sociales facultatives au titre de la « loi Madelin » pour un montant de **6621 euros**.

→ Monsieur Philippe Mallet, cogérant, a perçu au cours de l'exercice un appointement mensuel de **7356 euros**. La société prend en charge l'ensemble des cotisations sociales obligatoires afférentes à son statut de gérant majoritaire pour un montant de **35812 euros**, ainsi que les cotisations sociales facultatives au titre de la « loi Madelin » pour un montant de **2348 euros**.

→ Le bail professionnel consenti par la SCI VETALP dont Messieurs Michel Podetti et Philippe Mallet sont cogérants, portant sur le cabinet, moyennant un loyer de **24516 euros HT** pour l'exercice, outre les charges d'un montant de **3032 euros**.

→ Les comptes courants des associés ne sont pas rémunérés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote des conventions les concernant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire,

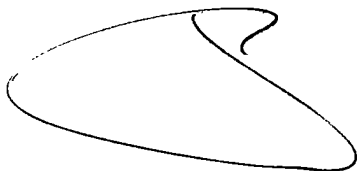
Décide de porter le montant du prélèvement mensuel à titre d'appointement de chacun des cogérants à **5500** euros par mois à compter rétroactivement du **1^{er} janvier 2018**, outre la prise en charge des cotisations sociales comme antérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

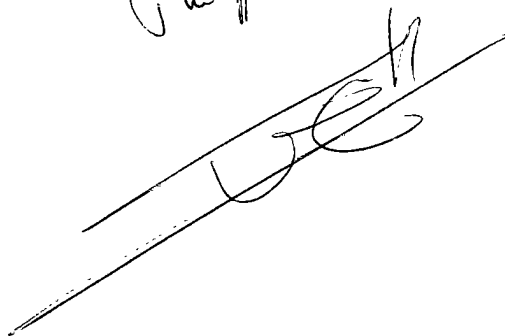
CLOTURE

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés après lecture.

Nichel Podetti



Philippe Nallet



Copie générale
certifiée
conforme à l'originale

